
A



Actares Bulletin 50

Editorial
2

Assemblée
de membres
6

Nouveaux
membres du
comité
7

Pourquoi un
actionariat
actif?
3

Au revoir,
Mariane
6

Faits divers,
impresum
8

Editorial

Chers lecteurs et chères lectrices

En anglais, il est dit: «Imitation is the sincerest form of flattery»; soit: l'imitation est la forme la plus élevée de reconnaissance. L'activité d'Actares – exercice des droits de vote des actions et dialogue continu avec les entreprises – est de plus en plus imitée par les investisseurs institutionnels.

2 Cela montre que le travail d'Actares repose sur des bases solides. Les premières pierres ont été posées dans les années quatre-vingt, lorsque deux organisations ont entamé un dialogue avec Nestlé et l'ancienne Union de Banques Suisses. Il y a près d'un quart de siècle, ces deux organisations se sont associées sous le nom d' «Actares» et ont élargi leur champ d'action à d'autres entreprises.



Pourquoi, après toutes ces années, de plus en plus d'investisseurs institutionnels exercent-ils les droits de vote de leurs actions et entretiennent-ils le dialogue, et quel rôle Actares continue-t-elle de jouer? Nous en dirons plus dans l'article suivant. («Pourquoi un actionnariat actif?»).

Roger Said, directeur

Pourquoi un actionnariat actif?

Aujourd'hui, les investisseurs institutionnels font aussi ce que fait Actares. Actares est donc d'autant plus nécessaire.

3

Le sujet principal

«Un actionnariat actif repose sur deux piliers: le vote aux assemblées générales et le dialogue avec les entreprises».

Le capital doit être investi dans les entreprises qui pratiquent une gestion durable. Cette idée est à la source de la plupart des approches de l'investissement durable: prise en compte des risques financiers liés aux aspects de la durabilité («intégration ESG»), critères d'exclusion pour certains domaines ou sélection des titres les plus durables par secteur («best in class»).

Le problème de ces approches: tant qu'elles ne sont pas appliquées de manière généralisée, il est impossible d'empêcher les entreprises exclues de lever tout de même des capitaux, et ce auprès d'investisseurs moins soucieux de la durabilité.

Au lieu de cela, les investisseurs peuvent aussi – et surtout – investir dans

des entreprises qui ne font pas partie des bons élèves et s'efforcer de les inciter à mener une gestion durable. C'est l'idée de l'actionnariat actif (le terme anglais «active ownership» est également courant), qui repose sur deux piliers, le vote lors des assemblées générales et le dialogue avec les entreprises.

Les membres d'Actares font partie des pionniers de l'actionnariat actif. Voter et dialoguer sont les activités principales de l'organisation depuis plus de 20 ans. Aujourd'hui, Actares accepte des délégations de vote pour toutes les entreprises du Swiss Performance Index (SPI). Actares est actuellement en dialogue permanent avec sept entreprises: Holcim, Nestlé, Novartis, Sandoz, Swiss Re, UBS et Zurich. Les critères de cette sélection sont entre autres: le poids économique de ces entreprises, le leadership thématique qu'elles revendiquent, l'importance de leurs émissions de CO₂ et leurs expositions à des controverses. Le dialogue est mené de manière personnalisée par des membres bénévoles d'Actares.

Les investisseurs institutionnels et les milieux politiques misent de plus en plus sur l'actionnariat actif

Ces dernières années, l'actionnariat ac-

tif a pris de plus en plus d'importance, car les préoccupations en matière de durabilité sont davantage au centre des préoccupations des milieux politiques, de la clientèle et du public. Cela augmente la pression sur les investisseurs, qui exercent à leur tour une pression sur les entreprises dans lesquelles ils investissent.

Les entreprises qui n'anticipent pas la transition à des modèles d'affaires plus durables sont exposées à ce que l'on appelle des «risques de transformation», par exemple: trop peu de capital pour l'introduction de technologies ou de processus innovants, adaptation trop lente à l'évolution des souhaits des consommateurs ou de la situation concurrentielle ou préparation insuffisante à un nouvel environnement réglementaire. Plus une entreprise s'adapte lentement, plus ces risques sont importants. En effet, pour les maîtriser, les entreprises doivent collecter des données sur la durabilité tout au long de la chaîne de création de valeur, prendre des décisions stratégiques, mettre du capital en réserve et mettre en œuvre des nouveautés dans l'entreprise et dans la chaîne d'approvisionnement. Tout cela peut prendre des années.

Depuis quelques années, les investisseurs institutionnels, qui sont

«Un actionnariat actif n'est pas un remède miracle – et peut, dans le pire des cas, être utilisé comme un leurre».

particulièrement sensibles aux risques, poussent le dialogue avec les entreprises investies et exigent qu'elles publient leurs performances en matière de durabilité. En 2017 est née l'initiative «Climate Action 100+», un regroupement de plus de 600 investisseurs institutionnels, dont près de 50 en Suisse, y compris Swiss Life, UBS et Zurich. Leur dialogue se concentre sur près de 170 des plus grands émetteurs de CO₂ du monde, dont Holcim et Nestlé. D'autres initiatives de ce type existent par exemple dans le domaine de la nature et de la biodiversité.

L'organisation CDP (à l'origine «Carbon Disclosure Project») existe depuis l'an 2000 et offre une plate-forme pour la publication de données sur le climat et la nature. Les demandes d'investisseurs adressées à des entreprises spécifiques sont à l'origine de la diffusion de ces informations. En 2023, environ 750 investisseurs avec des actifs sous gestion de plus de 136'000 milliards de dollars US ont demandé à plus de 15'000 entreprises de publier des données sur la durabilité via le CDP.

Enfin, l'approche de l'actionnariat actif a attiré l'attention du monde politique. La «Position du Conseil fédéral en matière de prévention de l'écoblanchiment dans le secteur financier», publié en décembre 2022, fait la distinction, pour les produits financiers durables, entre «l'alignement» avec et une «contribution à la réalisation d'un ou plusieurs objectifs de durabilité spécifiés». Selon le Conseil fédéral, pour l'alignement,

des critères d'exclusion pour les investissements suffisent, alors qu'un produit «visant à contribuer à la réalisation d'un objectif de durabilité» utilisera en général une approche d'investissement d'impact..., et/ou «une approche d'engagement actionnariat actif crédible».

Les investisseurs institutionnels doivent améliorer leur actionnariat actif

Ce n'est pas pour rien que la position du Conseil fédéral met l'accent sur la crédibilité en lien avec l'actionnariat actif. Comme toute autre approche de l'investissement durable, l'actionnariat actif n'est pas un remède miracle – et peut, dans le pire des cas, n'être pratiqué que pour faire bonne figure. Sans surprise, on parle déjà ici et là, après le «green washing», d'«active ownership washing».

L'actionnariat actif pratiqué par des investisseurs institutionnels peut être peu crédible à plusieurs égards:

- Il n'existe pas de critères de vote ou de directives de dialogue – ou ceux-ci ne sont accessibles qu'en interne.
- Il y a certes des votes lors des assemblées générales, mais dans le sens du conseil d'administration.
- Il n'y a pas de stratégie de mesures définies et appliquées de manière cohérente dans le cas où une entreprise ne s'améliore pas.

Des signes montrent que de telles insuffisances sont encore largement répandues à l'heure actuelle. Une étude de la Haute école zurichoise des sciences appliquées (ZHAW), commandée par Greenpeace, a examiné les pratiques d'actionnariat actif de 14 grands gestionnaires de fortune suisses, dont Credit Suisse, UBS, Swiss Life et Zurich. L'étude, publiée à l'été 2024, conclut que ces gestionnaires de fortune ne pratiquent généralement pas l'actionnariat actif dans le but clair de provoquer des changements. Ils ne font pas preuve de transparence quant à l'effet qu'ils veulent obtenir avec l'actionnariat actif et quant aux objectifs mesurables qu'ils fixent aux entreprises investies. Les stratégies de mesures d'amélioration

existent certes sur le papier, mais elles ne sont que rarement mises en œuvre.

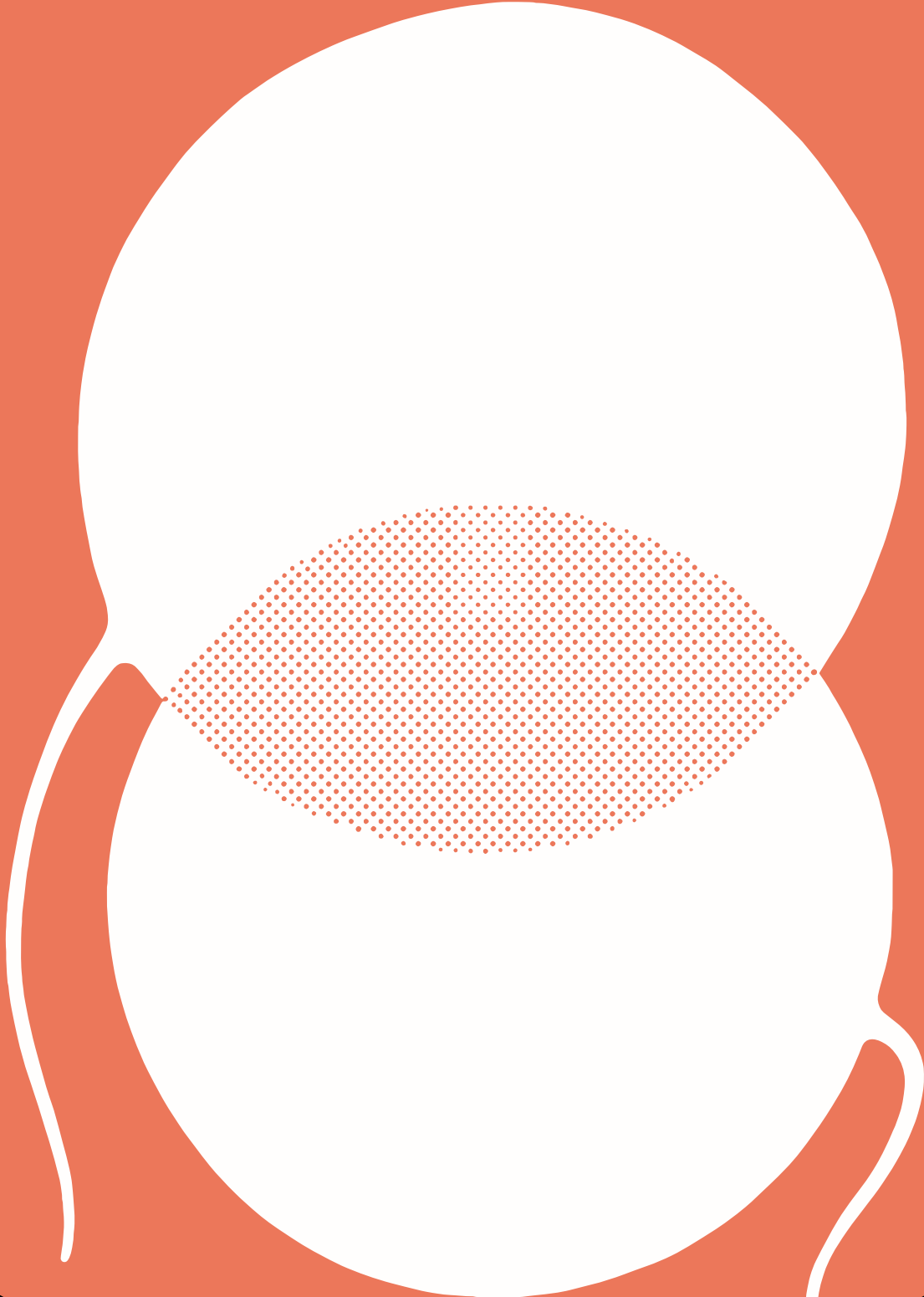
La caractéristique unique de l'actionnariat actif d'Actares

Le poids de leurs participations prédestine en fait les investisseurs institutionnels à pratiquer l'actionnariat actif. S'ils le font en se regroupant, leur impact est encore plus grand. Mais pour obtenir des résultats, ils doivent aussi être prêts à la confrontation et à recourir à l'intimidation. Il est prouvé que cela a un effet: la menace d'une exclusion d'un indice peut influencer la politique commerciale dans une mesure significative. Lors des assemblées générales, les investisseurs institutionnels peuvent, sur la base de réflexions sur la durabilité, envoyer des signaux forts en votant contre les propositions du conseil d'administration. Et ils disposent du nombre de voix nécessaire pour déposer eux-mêmes des propositions – ou menacer de le faire.

Actares, en tant que représentant d'actionnaires individuels, ne peut pas constituer une menace comparable. Mais à la différence des investisseurs institutionnels, Actares ne connaît pas de conflits d'objectifs entre les intérêts financiers et son rôle d'actionnariat actif. Au contraire, ce rôle est la raison d'être d'Actares. Chaque fois qu'Actares vote au nom de ses membres lors d'assemblées générales ou dialogue avec des entreprises, il s'agit de la protection du climat et des ressources naturelles, des droits humains et du travail, d'une représentation équilibrée des hommes et des femmes aux postes de direction, de salaires socialement acceptables ou d'une gestion d'entreprise correcte.

D'autre part, depuis que les institutions financières font partie du champ d'activité d'Actares, suivre l'«active ownership» d'entreprises comme UBS, Swiss Life ou Zurich et, si nécessaire, exiger des améliorations, fait partie du rôle d'Actares dans l'actionnariat actif.

5



A

Nouveautés en matière de délégation de vote et au sein du comité

L'introduction d'une taxe pour la délégation des droits de vote a fait ses preuves.

6

Assemblée générale

Lors de l'assemblée générale 2024 à Berne, le comité a fait le bilan de l'introduction d'une nouvelle taxe pour la délégation des droits de vote liés aux actions. Les réactions se sont révélées en majorité positives. Les recettes de la taxe contribuent pour une part importante à la réduction du déficit structurel d'Actares, malgré un recul d'environ 30 % des délégations de vote.

Sur proposition du comité, l'assemblée a réduit à titre préventif la taille statutaire minimale du comité de cinq à trois membres. Après l'élection d'Alexandra Bonnafy et de Pierre Zwahlen ainsi que le retrait de Mariane Meyer, le comité compte cinq membres à l'issue de l'assemblée générale (davantage d'informations sur ces changements dans l'article ci-contre et en page 7).

S'agissant du volet opérationnel, l'assemblée a pris acte de la stabilité de l'activité centrale – analyse, conseil et représentation en matière de vote, ainsi que dialogue avec les entreprises –, mais également des défis à relever en ce qui concerne la continuité des groupes de travail composés de membres bénévoles et la lente, mais constante, diminution du nombre de membres.

Après la clôture de l'assemblée générale, Carolin Carella, spécialiste auprès du WWF, a fait un exposé sur le thème «Gestion des eaux douces: défis mondiaux et responsabilité économique».



Le procès-verbal de l'assemblée est accessible sur le site web
(Au sujet d'Actares > Documents;
uniquement en allemand).

Au revoir, Mariane

Mariane Meyer s'est occupée pendant quatre ans du portefeuille financier au sein du comité

Comité

Lors de l'assemblée générale d'Actares en septembre 2024, Mariane Meyer, membre du comité et domiciliée à Arzier-Le Muids sur le versant sud du Jura, a pris congé de l'association. Éluë le 23 septembre 2020 par vote écrit sur la base de l'ordonnance COVID-19 du Conseil fédéral, elle s'est consacrée pendant quatre ans aux finances d'Actares et en était la vice-présidente depuis décembre 2022.

Mariane Meyer a assumé ses fonctions avec le plus grand dévouement. Elle a veillé à ce que le comité planifie soigneusement les dépenses et les recettes, respecte le budget et rende compte de manière intelligible des aspects financiers. Actares a pu bénéficier de sa large expérience en tant que directrice d'imprimerie et ce, dans les domaines les plus variés, de l'informatique à la communication en passant par les questions liées au personnel.

Nous remercions Mariane pour son précieux engagement et lui souhaitons le meilleur pour la suite de son parcours!



Mariane Meyer

Les nouveaux membres se présentent

Alexandra Bonnafy, juriste, et Pierre Zwahlen, responsable fédératif, renforcent dès à présent le comité d'Actares

7

Comité

«Depuis les années 2000, Actares s'engage activement pour la durabilité en Suisse, une mission plus que jamais primordiale. Aujourd'hui, de nouvelles obligations légales offrent aux entreprises suisses un cadre pour renforcer leur engagement durable sans perdre en compétitivité.

Actares, avec son mandat unique, est idéalement positionné pour exploiter ces leviers juridiques et promouvoir un actionariat qui voit plus loin que le prochain trimestre et plus large que les seuls résultats financiers. C'est là que je veux apporter mon expertise juridique et mon expérience professionnelle, afin que nous réussissions ce changement vital pour les entreprises comme pour la Suisse.

Pas de durabilité sans pérennité et, pour cela, l'implication de nos membres est fondamentale. Je souhaite apporter une perspective nouvelle, tant générationnelle que légale, pour contribuer à cet engagement collectif dans le long terme. Je suis heureuse et honorée de participer à cette aventure.»



Alexandra Bonnafy
nouvelle membre
du comité

«Avec la Plateforme de la société civile pour l'Agenda 2030, je mobilise des responsables d'entreprises, des milieux économiques aussi, pour accélérer la réalisation d'une Suisse durable - ici comme dans sa coopération internationale. Comme député, j'ai pu convaincre mon canton d'adopter ses propres objectifs de durabilité. Ensemble, j'aimerais que nous puissions fortifier un actionariat déterminé, tenant le cap face aux crises qui se cumulent.

Plus disponible aujourd'hui, je suis heureux de contribuer avec vous à réorienter nos entreprises vers le temps long, pour le bien des générations qui nous suivent. Nous sommes beaucoup à vouloir partager des valeurs qui se distinguent du rendement immédiat. Les remarquables principes et critères d'Actares nous permettent d'intervenir dans les assemblées en faveur de firmes responsables et durables. Les rapports non financiers nous offrent des leviers nouveaux pour faire entendre nos exigences.

Je me réjouis de faire ma part à vos côtés.»



Pierre Zwahlen,
nouveau membre
du comité

Agenda



7 janvier 2025

Lancement de la nouvelle initiative pour des multinationales responsables



<https://responsabilite-multinationales.ch/recolte-record-signatures/>

Vous trouverez ici les dates des assemblées générales des entreprises du Swiss Market Index:



www.actares.ch/fr/news/agenda

Impressum

Tirage en français: 500 exemplaires / Tirage en allemand: 800 exemplaires / Rédaction, traduction et relecture: Patricia Annen-Etique, Alexandra Bonnafy, Sophie de Rivaz (Pol. éthique), Rolf Kurath, Christine Lenzen, Christine Meyer (CityTEXT GmbH), Jean-François Rochat, Roger Said, Annemieke Stössel (apoint Übersetzungen), Pierre Zwahlen / Illustrations: Tomas Fryscak (tomas.studio) / Mise en page: Büro Fax, Winterthur / Impression: Gegendruck GmbH, Lucerne / Actares est soutenue par la Banque Alternative Suisse BAS / Actares: case postale, 1211 Genève, tél. 022 733 35 60, info@actares.ch, www.actares.ch



Actares

Actionnaires pour
des entreprises plus
responsables

Avoir son mot
à dire dans les
décisions des
entreprises?

Bien
sûr!

Actares:

- entre en contact avec les entreprises pour qu'elles prennent des décisions dans le sens de la durabilité,
- vous représente pour que soit exercé votre droit de vote aux assemblées générales,
- mène le dialogue avec les directions des entreprises.

Devenez membre maintenant et exigez que les entreprises suisses se comportent de manière responsable!

Abonnez-vous à la newsletter ou collaborez avec nous dans un groupe de travail.

